



CONCRÉTISONS VOS PROJETS

Vous dirigez une entreprise
et vous souhaitez vous développer ?

Activez vos projets en intégrant un talent avec ARDAN !

6 MOIS
POUR FORMER UN NOUVEAU
COLLABORATEUR

6 MOIS
POUR ACTIVER
VOTRE PROJET



Un dispositif de la Région Grand Est
et avec son soutien financier



Piloté par
Le Cnam en Grand Est

ACTION RÉGIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS NOUVELLES

Le dispositif ARDAN vous permet de tester le développement de votre activité **sans prise de risque financière** tout en intégrant un demandeur d'emploi, recruté par vos soins.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Intégrez un nouveau collaborateur pendant six mois sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle
- Confiez-lui le développement de votre projet ou d'une nouvelle activité
- Nous formons votre pilote de projet quelques jours par mois *via* la préparation du titre Entrepreneur de petite entreprise (titre de niveau 5 enregistré au RNCP délivré par le Cnam)
- Un budget formation de 1 500 € est à disposition de votre collaborateur et vous bénéficiez d'un accompagnement tout au long du dispositif



Contactez l'un de nos promoteurs locaux ARDAN sur :

ardan-grandest.fr
contact@ardan-grandest.fr



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les entreprises et associations du Grand Est :

- De moins de 50 salariés
- Indépendantes de groupes nationaux ou internationaux
- Financièrement et économiquement saines
- Quelle que soit leur date de création

